



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2514

**OBJET : Subventions études et installations de panneaux
photovoltaïques**

L'an Deux Mille Vingt-deux et le 5 du mois de juillet, de 18 h 00 à 20 h 00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente.

PRÉSENTS : BERDOU Raymond, BLASQUEZ Jérôme, BESNARD Daniel, BOIX Jean-Pierre, CLAIN Elisabeth, COMBRES Jean-Claude, ESCANDE Jacques, EYCHENNE Joëlle, FERRE Jean-Paul, GONCALVES Daniel, LAFFONT Patrick, MAYODON Alain, METGE Alain, TEQUI Christine, VIDAL André, VIEL Pierre.

EXCUSÉS : BENABENT Henri, COURET Jean-Luc, LOUBET Christian, MARETTE Louis, ROCHET Alain, SANCHEZ Marc, SERRES Jean-Claude, SOLER Jean-Michel.

ABSENTS : GARNIER Alain, MAGDALOU Francis, PORTET Thierry.

PROCURATIONS : BENABENT Henri donne pouvoir à BESNARD Daniel
COURET Jean-Luc donne pouvoir à GONCALVEZ Daniel
LOUBET Christian donne pouvoir à MAYODON Alain
MARETTE Louis donne pouvoir à VIDAL André
ROCHET Alain donne pouvoir à BOIX Jean-Pierre
SANCHEZ Marc donne pouvoir à METGE Alain
SERRES Jean-Claude donne pouvoir à ESCANDE Jacques
SOLER Jean-Michel donne pouvoir à TEQUI Christine

Madame la Présidente expose que, dans le cadre de la délégation confiée à M MAYODON, Vice-Président en charge du développement durable et des économies d'énergie, une démarche de pérennité patrimoniale est conduite depuis 18 mois.

Dans ce cadre, des réfections de toiture ont été initiées.

Cette démarche a pour objectif de garantir la mise hors d'eau, d'organiser le désamiantage et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Fort de la réalisation de ces nouvelles toitures, le SMDEA09 étudie ensuite, au titre de sa démarche d'investissement productif, le potentiel et l'impact de l'installation éventuelle de panneaux photovoltaïques sur ces sites.

A cette fin, des études sont conduites par un cabinet spécialisé pour un coût de 800€.

Dans quelques semaines, seront restituées les études concernant les sites de La Tour du Crieu (UTE), de Villeneuve d'Olmes (UTE) et de Saint-Paul de Jarrat (Siège social).

En fonction des potentiels et de l'économie du projet présenté, des décisions seront prises quant à l'éventuelle implantation de panneaux photovoltaïques.

Oùï l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**
ledit rapport.

▪ **AUTORISE,**
Madame la Présidente, à habilitier Mr Marette, en sa qualité de Vice-Président délégué à solliciter auprès de tout partenaire, dont notamment le CD09, l'ADEME, la Région, des subventions tant sur les études conduites que sur les éventuelles installations à venir.

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI

